

EDUCATEUR SPECIALISE (H/F) – SEMI-AUTONOMIE

Etablissement

LE VIEUX LOGIS

vieuxlogis@avvej.asso.fr

Accès :

115, Avenue de la République
91230 MONTGERON

Poste et salaire

- Selon CCNT 15 mars 1966
- CDD remplacement maladie temps plein

Formation et expérience

DEES

Expérience indispensable

Permis B obligatoire

Prise de Poste

Dès que possible

Personne à contacter

Envoyer LM et CV à l'attention des CDS

✉ vieuxlogis@avvej.asso.fr

Politique RH

L'AVVEJ est attentive à sa politique des Ressources Humaines, notamment avec un accompagnement à l'intégration des nouveaux salariés, un dispositif de formation attractif, la valorisation des parcours professionnels avec le levier de la mobilité au sein des 18 établissements en Ile de France.

L'Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes, reconnue d'utilité publique, intervient dans les domaines de la protection de l'enfance, l'action médico-sociale en faveur des enfants et l'insertion des adultes en situation d'exclusion.

L'Association est implantée dans 5 départements franciliens avec 18 établissements plus de 750 salariés qui accompagnent près de 3500 enfants et adultes par an.

Forte de ses valeurs, l'AVVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes.

Présentation de l'établissement

Maison d'enfants à caractère social, accueillant 90 jeunes de 12 à 21 ans placés par l'ASE. Six services composent le Vieux Logis 4 internats 1 accueil diversifié (appartement – studio) et un pôle pédagogique.

Missions et activités principales :

L'éducateur / éducatrice spécialisé(e) en semi-autonomie (service de 45 places, jeunes âgés de 16 à 21 ans) contribue, sous l'autorité hiérarchique du chef de service dans le cadre d'un travail en équipe pluridisciplinaire, à l'animation la vie collective au quotidien. Il accompagne et encadre chaque adolescent selon son projet personnalisé, réalise les entretiens familiaux et est en lien avec les partenaires extérieurs.

Suivi scolaire, administratif et éducatif (élaboration de rapports / participation aux audiences au Tribunal / réunions hebdomadaires /supervision mensuelle / séjours éducatifs) Expérience en animation appréciée.

Principes éducatifs : Prise en considération de la singularité de chaque jeune. Valorisation et mise en lumière des capacités. Faire avec / faire ensemble. Apprentissage de l'autonomie. Instaurer une relation de confiance basée sur le vécu commun. Adhésion aux valeurs de l'AVVEJ.

Savoir-être et savoir faire

- Capacités d'analyse, d'évaluation
- Communiquer et collaborer en équipe
- Compétences rédactionnelles et informatiques
- Capacité d'écoute et d'empathie
- Bienveillance
- Instauration et maintien d'un cadre sécurisant
- Contact aisé avec les adolescents, esprit d'initiative
- Créativité et volonté de conduite de projets.